



District du Gers de Football

COMITE DIRECTEUR

Réunion du 07/12/2020 à 18h30

Procès-verbal N°04

Membres convoqués : MM. BRANA – BROCAS – BRIFFOD – BURRIEL – CAMILLO – DAVOINE – DIOUF – DOSTES – FAUGERES – GLARIA – LAGARRIGUE – LINÉ – MARTINON – RÉQUÉNA – SAGE – SAINT YGNAN – THORIGNAC.
Mmes FRANÇOIS – GOUANELLE – GRIMAL – MÉDIAMOLE – REIGNAUD – THORE.

Membres présents : MM. BRANA – BURRIEL – CAMILLO – DAVOINE – GLARIA – LAGARRIGUE – LINÉ – MARTINON – RÉQUÉNA – SAGE – SAINT YGNAN – THORIGNAC.
Mmes FRANÇOIS – GRIMAL – MÉDIAMOLE – REIGNAUD.

Membres excusés : MM. DIOUF
Mmes GOUANELLE – THORE.

Assistent à la réunion : MM. MARSEILLOU (CTD PPF) – MARROUAT (CTD DAP).



Dans le cadre des mesures sanitaires prises pour lutter contre la pandémie de la Covid-19, la réunion de ce jour se déroule en visioconférence.



INFORMATIONS et DECISIONS du DISTRICT

Dès le début de la réunion, le Président Guy GLARIA fait part à l'ensemble des participants du décès survenu ce jour, de notre collègue et ami Eric BROCAS. Tout le Comité Directeur a une forte pensée pour lui et sa famille.

Approbation procès-verbal :

En l'absence d'observation, le Comité Directeur valide le procès-verbal de la réunion du Comité Directeur du 09 novembre 2020 (PV n° 03 publié le 30-11-2020)

ACTIVITES SPORTIVES DANS LE CADRE DE LA PANDEMIE COVID-19

Intervention de Bernard LAGARRIGUE

- Evocation des Décrets du 28/11/2020 et du 29/10/2020.
- Reprise de l'activité au sein des clubs pour les mineurs.
- Conditions de reprise pour les majeurs.

Intervention de Louis SAINT YGNAN :

- Fait part de son pessimisme quant à la poursuite des compétitions.

Intervention de Franck BRANA :

- A l'heure actuelle, impossible de décider quoi que ce soit. Dans l'attente de directives précises du Ministère et des déclinaisons de la Ligue.

Interventions de Guy GLARIA :

- L'idée de base, c'est la fin des compétitions le 4 juillet 2021. En fonction de la date de reprise et des conditions de cette reprise, la Commission des compétitions pourra décider de la suite à donner. Un même District peut prendre une option pour les mineurs et une option différente pour les majeurs.
- Sollicitation du Crédit Agricole pour désigner le club bénéficiaire du label « encouragement ». Rappel des conditions requises fait par Bernard LAGARRIGUE.
 - La proposition en faveur du club de l'U.S. DURAN est **validée à l'unanimité des membres présents.**
- Port du voile en compétition : face aux interrogations de certaines personnes lors d'un cas avéré, et devant le flou des textes et de la réglementation en vigueur, la question sera posée à la F.F.F. pour connaître la conduite applicable à notre discipline.

MODALITES DE TENUE DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Intervention de Claude RÉQUÉNA :

- La Commission de Surveillance des Opération Electorales (C.S.O.E.) a validé la liste candidate à l'élection du Comité Directeur 2020-2024 ainsi que les candidats à la délégation du District pour l'A.G. de la Ligue.
- M. le Préfet a donné son accord au District pour la tenue de notre A.G. en présentiel dans la salle des fêtes de PESSAN, après lui avoir communiqué un cahier des charges précis et cohérent préparé par Bernard LAGARRIGUE.
- Un seul représentant par club sera toléré (le Président ou un licencié).
- Les votes seront effectués à l'aide de boîtiers électroniques.
- La salle sera aménagée de façon à respecter les gestes barrière.
- A l'issue de la réunion, pas d'échange ni réception de convivialité.

Intervention de Bernard LAGARRIGUE :

- Détail des mesures prises par le district pour le déroulement de cette A.G. : points d'accueil, sens de circulation, gel hydroalcoolique, accompagnement des participants, votes.
- Dans l'hypothèse d'une interdiction (peu probable) de dernière minute de l'A.G. en présentiel, celle-ci se déroulera en visioconférence.

Intervention de Guy GLARIA :

- M. Vincent NOLORGUES membre de la L.F.A. assistera à notre Assemblée Générale, quel qu'en soit le mode.
- A cette A.G. seront soumis à approbation :
 - Les comptes annuels de la saison 2019-2020 ;
 - Les comptes rendus d'activité ;
 - Les modifications des Règlements Généraux avec le tableau des montées et descentes 2020-2021 ;
 - L'élection du nouveau Comité Directeur ;
 - L'élection des membres de la délégation représentant les clubs de District à l'A.G. de la L.F.O.Il n'y aura pas de remise de récompense ou autre action habituellement réalisée lors des A.G. précédentes.

- FAFA 2020-2021 : les dossiers de Castéra Verduzan et d'Eauze ont été validés par la ligue le 27 novembre dernier et seront soumis à la décision de la Commission Fédérale qui se réunira le 29 janvier 2021.
L'enveloppe FAFA (17 517€) attribuée au District pour la saison en cours étant consommée par ces 2 dossiers, il ne sera plus possible de présenter de nouveaux dossiers jusqu'au terme de la saison.
- Dotation NIKE : les articles manquants (100 ballons) lors du premier envoi ont été livrés.

INTERVENTIONS DIVERSES

Claude RÉQUÉNA:

- Situation des effectifs au 7 décembre : - 445 licenciés, dont 364 (82%) des U6 aux U13. Par rapport à la saison dernière, nous sommes à - 8%.

Guy GLARIA :

- C'est le problème dans beaucoup d'associations vu la situation actuelle. Il sera peut-être difficile de récupérer ces licenciés la saison prochaine.
- A.G. de la Ligue d'Occitanie le 30 janvier 2021 : une liste s'est déclarée et sera conduite par M. Arnaud DALLA PRIA. Notre ami Eric BROCAS devait en faire partie.

Claude RÉQUÉNA :

- Une deuxième liste doit être conduite par M. Jean-Claude COUAILLES. Les listes complètes ne sont pas encore dévoilées. Nous serons attentifs à tous les projets et nous nous positionnerons sur ceux qui nous correspondront le mieux.

Guy GLARIA :

- Je suis ravi de figurer dans la liste de Claude. Je ne me présenterai pas au niveau de la Ligue.

☆☆☆☆☆☆☆☆

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 19h30.

☆☆☆☆☆☆☆☆

Le Président
Guy GLARIA

Le Secrétaire Général
Eric SAGE